

VÉRONIQUE BROCARD

66 J'ai eu l'impression de pénétrer dans un maelström infernal ”

Les TIS, ce sont les terroristes islamistes ou encore « terros ». D'ici à 2022, 250 d'entre eux auront été libérés en France. Avec dans tous les esprits l'angoisse de la récidive. Comment l'administration pénitentiaire, qui n'était pas préparée à accueillir ces nouveaux détenus, s'est-elle adaptée ? Comment évalue-t-elle leur dangerosité ? Comment prépare-t-elle leur sortie ? Fait exceptionnel, pour son enquête, Véronique Brocard a été autorisée à rencontrer des directeurs adjoints d'établissement, des conseillers d'insertion et de probation, des psychologues, des éducatrices et des surveillants. Mais aussi des détenus qu'elle a longuement interrogés. Elle raconte ce travail d'investigation dans *Les Sortants*, un livre paru en août aux éditions Les Arènes. Rencontre.

Quand on connaît la difficulté pour pénétrer dans les prisons, obtenir une autorisation pour faire une enquête tient du miracle. Vous avez même rencontré certains terroristes. Comment vous y êtes-vous prise ?

D'abord, j'ai enquêté pour savoir à qui je devais m'adresser. Je suis allée voir le porte-parole du garde des Sceaux de l'époque, qui a trouvé le projet très intéressant et a envoyé un message à l'administration pénitentiaire. Celle-ci a fini par me donner un rendez-vous et on a entamé des discussions. J'ai beaucoup attendu car elle a son propre calendrier et des logiques opaques. La patience est une vertu dans ce cas. Et un jour, on m'a donné l'autorisation d'entrer dans la prison, de rencontrer les personnels : directeurs, gardiens, psychologues, éducateurs. Puis, dans un deuxième temps, d'interviewer des détenus regroupés sous l'acronyme TIS (terroristes islamistes) ou «terros». Je crois que je suis la seule à avoir été admise dans toutes les structures et à avoir participé aux commissions. Elle m'a fait confiance et je n'ai été contrainte à rien, si ce n'est d'anonymiser tous les patronymes des personnels et des détenus. Le tout a duré deux ans et demi.

Vous écrivez dans *Siné Mensuel* et vous êtes

journaliste judiciaire. Vous avez assisté à beaucoup de procès. Pourquoi écrire ce livre ?

J'ai assisté à de nombreux procès de terros à la 16^e chambre correctionnelle de Paris. Elle juge des gens poursuivis pour des délits, c'est-à-dire association de malfaiteurs, financement du terrorisme, départ réussi ou raté en Syrie, aller-retour, propagande, simple visionnage, apologie. Il suffisait parfois de poster trois fois «j'aime Daech» sur son Facebook pour être condamné. Dans ces procès, la question du sens de la peine était la question centrale. Elle était suivie de son corollaire : dans quel état vont-ils sortir ? C'est ce qui m'a donné l'envie de continuer, et j'ai donc décidé d'aller voir ce que l'on faisait d'eux à l'intérieur de la prison. Qui s'en occupe et comment ? Dans quel état d'esprit sont-ils ? Seront-ils réinsérables ?

C'est incroyable parce que pour entrer dans une prison, c'est toujours niet.
C'est une forteresse, mais on y pénètre parfois. Ce qui est sûr, c'est qu'en cautionnant mon projet l'administration pénitentiaire avait envie qu'on raconte que derrière les barreaux, il n'y a pas que des menottes et des conditions de détention épouvantables, mais une volonté de prise en charge. Je pense que

la démarche de faire une enquête longue les a rassurés.

Combien y a-t-il de prisonniers TIS ?

Environ 500. La moitié aura été libérée d'ici à 2022. D'ailleurs, ils ont déjà commencé à sortir.

Pour les «petites condamnations», il n'y a aucune remise de peine possible, écrivez-vous.

La politique pénale du parquet a évolué avec les attentats en fonction des exactions de l'État islamique, en fonction de l'opinion publique, en fonction des élections. Au départ, en 2015, les condamnations étaient moindres et il y avait des possibilités de remises de peine. C'est devenu plus compliqué après la proclamation du supposé califat, après les attentats contre *Charlie*, ceux du 13 novembre et de Nice. De mois en mois, le quantum des

“ CE QUI M'A FRAPPÉE CHEZ LES GARDIENS, C'EST QU'ILS ONT SOUVENT UN DISCOURS PLUS INTELLIGENT QUE L'OPINION PUBLIQUE. ”

peines a augmenté. Il n'y a plus eu de remises pour ces détenus-là, supprimées depuis la loi de 2016. Le parquet pratique désormais une politique extrêmement dure et réclame le maximum des peines. S'il ne l'obtient pas, il fait systématiquement appel. La justice contre les terros est une justice particulière, certains diront d'exception, pour répondre à l'angoisse d'une société qui voudrait les voir enfermés le plus longtemps possible. C'est un énorme problème. Beaucoup sortent ou sortiront en ayant effectué leur peine jusqu'à la dernière seconde. On appelle ça des sorties sèches. Or, on le sait, les sorties sèches sont la pire des solutions parce qu'elles entretiennent, incitent ou favorisent la récidive.

La sortie de ces TIS vous fait-elle peur?

Moi, je me sens assez schizophrène. D'une part, l'idée de me dire qu'il y a des gens incontrôlés en liberté, qui ont adhéré à cette obsession de tuer les mécréants, ne me rassure pas. D'autre part, en ayant vu comment on s'occupait d'eux, je me dis que, peut-être, ils vont réussir à se réinsérer et à vivre dans la société française sans faire parler d'eux.

Vous avez rencontré combien de détenus?

Cinq. Et une femme qui venait de sortir, à qui on venait d'enlever son bracelet électronique. Les détenus que j'ai vus,

seule, en tête à tête, sans entraves, je ne les ai pas choisis. Ce sont le directeur ou la directrice de l'établissement qui les ont sélectionnés. J'avais demandé à en voir certains, ça ne m'a pas été accordé. Je n'en ai pas vu autant que j'aurais aimé. Ceux que j'ai rencontrés sont représentatifs de toutes les facettes des détenus TIS. Ils ont tous donné leur accord, et le fait d'être avec une femme non voilée ne leur a pas posé de problème. Certains ne m'ont pas serré la main, d'autres oui.

Tous les terros sont incarcérés ensemble?

Certains sont incarcérés en détention normale. D'autres sont à l'isolement, dans des conditions extrêmement difficiles, d'autres enfin dans des quartiers spécifiques, dans des prisons de haute sécurité. Quand j'étais dans ces quartiers spécialisés, on m'a donné une alerte portative. C'est obligatoire. Vous la mettez dans votre poche et vous l'actionnez en cas de danger. J'étais entourée parfois par quatre surveillants qui doivent porter des gilets pare-lames. Évidemment, il y a un sentiment d'oppression, mais je n'ai pas ressenti la peur.

Ces gardiens sont spécialement formés? Y en a-t-il beaucoup plus pour les TIS que pour les autres détenus?

Ces surveillants sont tous

volontaires pour s'occuper de cette catégorie de détenus. Certains ont eu de vraies formations. D'autres juste trois jours. Ils sont extrêmement impliqués dans la surveillance et la prise en charge. Ce qui m'a frappée chez eux, c'est qu'ils ont souvent un discours plus intelligent que l'opinion publique, qui voudrait voir ces détenus disparaître à tout jamais. Un surveillant m'a dit : « Je pense que si on ne fait rien, on va à la catastrophe. Et si on fait quelque chose, on n'est pas sûr de réussir à 100%, mais au moins on aura fait quelque chose. » Ça ne veut pas dire que cette prise en charge n'a pas de défauts, mais c'est la seule solution.

Combien y a-t-il de gardiens par détenu ?

Les chiffres en matière pénitentiaire sont toujours difficiles à manier. Dans le système carcéral français, on compte en général 1 surveillant pour 2,6 détenus. Dans les quartiers spécialisés, le ratio peut atteindre 3 ou 4 par détenu. Les mesures de sécurité y sont drastiques pour l'entrée et la sortie des cellules, les déplacements, les

parloirs. Un détenu ne peut croiser personne dans une coursive. Ils sont toujours entravés, menottés.

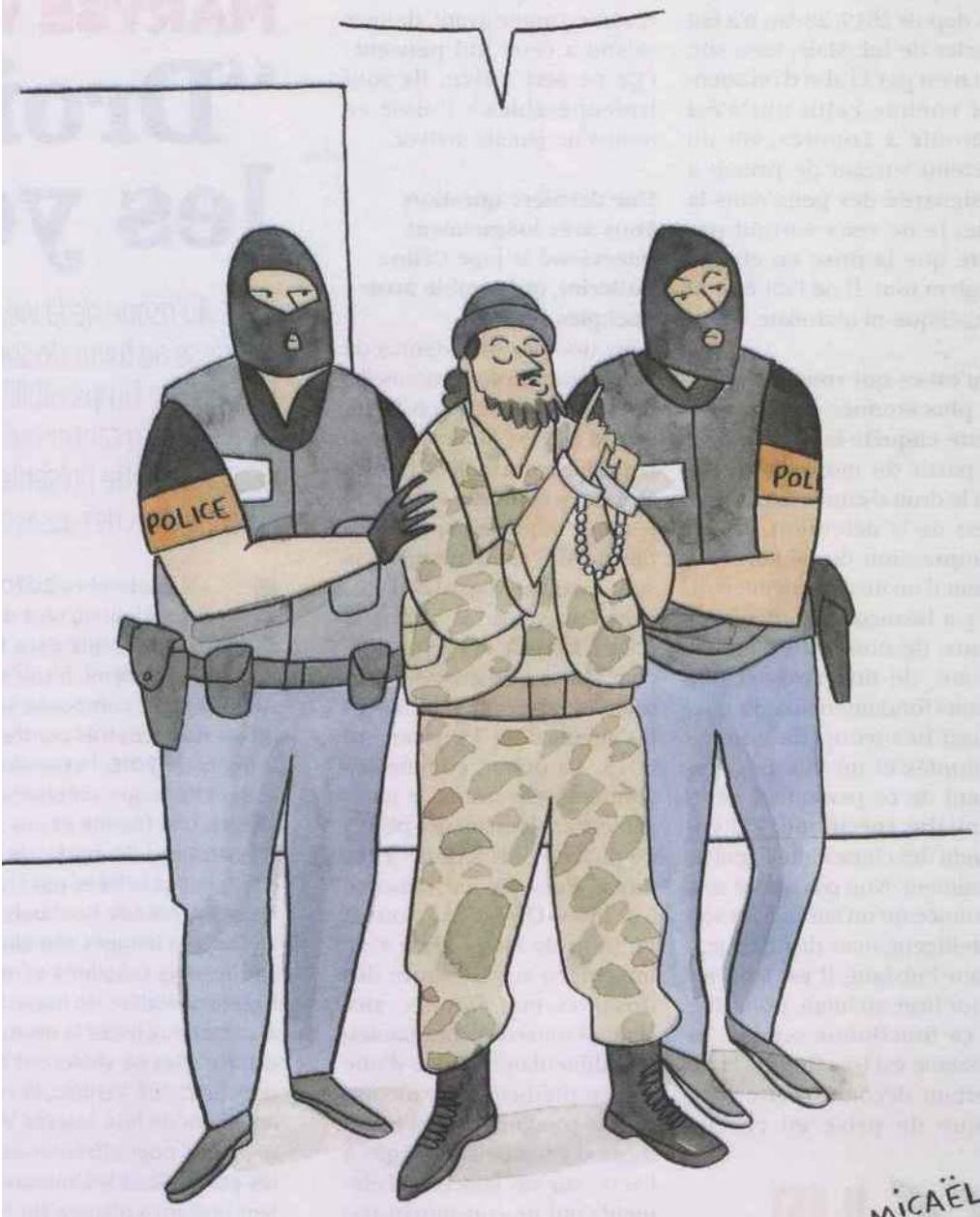
Il y a eu des agressions de gardiens...

Plusieurs. Il y a eu cette fameuse attaque où, dans un quartier spécifique, un détenu a voulu tuer un surveillant avec une lame qu'il s'était fabriquée. Il a raté la carotide de quelques millimètres. Il y a eu aussi celle qui s'est déroulée dans une unité de vie familiale. La femme d'un TIS, faussement enceinte, a essayé de tuer les surveillants avec un couteau caché dans son présumé ventre. Il ne faut pas faire d'angélisme : parmi ces détenus-là, il y en a qui sont particulièrement dangereux.

Toutes les tentatives de déradicalisation ont échoué. En plus des gardiens, il y a d'autres personnes qui les prennent en charge, y compris les services secrets...

Il faut savoir que l'administration pénitentiaire n'était absolument pas préparée à l'irruption du terrorisme islamiste, comme l'ensemble de la société d'ailleurs. Elle a dû

L'HABIT NE FAIT PAS LE TERRORISTE



MICAËL

“ LA DIFFÉRENCE D'APPROCHE CRÉE DES TENSIONS ENTRE, PAR EXEMPLE, LES PSYS ET LE RENSEIGNEMENT PÉNITENTIAIRE, ENTRE LE TRAVAIL DE RÉHUMANISATION ET LA SÉVÉRITÉ DE LA POLITIQUE PÉNALE. ”

gérer cette masse de détenus qu'elle ne connaissait pas. Elle a commencé par les isoler. Après, elle s'est rendu compte que les isoler était compliqué parce qu'ils se radicalisaient encore plus. Alors, elle les a remis en détention avec les autres. Et là, ça ne marchait pas non plus parce qu'ils faisaient du prosélytisme. Maintenant, après de nombreux tâtonnements, l'administration pénitentiaire a trouvé une espèce de juste milieu où parfois elle les isole complètement, parfois les mélange, parfois les met dans des quartiers réservés. Il y a plus de deux ans, elle a également mis en place une politique de prise en charge de ces détenus. Historiquement, l'administration pénitentiaire marche toujours sur deux

jambes : la partie sécurité et la partie prévention, dont on parle assez rarement. Pour les TIS, elle a créé des équipes pluridisciplinaires spécialement consacrées à ces détenus. Aux conseillers de probation et d'insertion qui s'occupent de tous les détenus en prison et préparent leur sortie, aux directeurs d'établissement, aux surveillants, aux responsables du renseignement pénitentiaire qui alertent la DGSI [Direction générale de la sécurité intérieure], elle a ajouté un binôme – composé d'un psychologue et d'un éducateur spécialisé – et un spécialiste du fait religieux. Une douzaine de personnes sont chargées de les suivre psychologiquement, de surveiller leur comportement, leur change-

ment d'état d'esprit, de voir comment ils se situent par rapport à la religion, aux femmes, à la démocratie, d'évaluer leur dangerosité. À un rythme régulier, cette équipe se réunit dans des commissions auxquelles j'ai pu assister. La différence de tâche et d'approche crée des tensions entre, par exemple, les psy et le renseignement pénitentiaire, entre le travail de réhumanisation et la sévérité de la politique pénale et pénitentiaire. Cette dernière interroge le personnel, qui se demande si « cette dureté n'est pas en train de fabriquer ce qu'on ne veut pas fabriquer : alimenter la frustration, la colère, la haine ».

Il y a un témoignage très fort, celui de Christian

Chevrier, qui dit:

«Comment puis-je prouver ma sincérité?»

Je l'ai rencontré durant deux heures et demie. Il venait de la blanchisserie dans son uniforme de travailleur qui était très coloré. Ça m'a étonnée parce qu'ils sont souvent en noir avec leur barbe noire. Il raconte très bien le système sur lequel sont fondées les politiques pénale et carcérale : ces détenus-là sont considérés comme potentiellement dangereux quoi qu'ils fassent. Pour évaluer leur dangerosité, ils passent à travers des dizaines de questionnaires, de filtres, de commissions d'enquête. Au cœur de cette évaluation, il y a cette chose qui s'appelle la «taqiya», qui veut dire le mensonge, la dissimulation. C'est une stratégie mise en place par les islamistes de façon à cacher leur vrai visage et leurs vraies intentions meurtrières. On leur demande en permanence de prouver leur sincérité. Ainsi M. Chevrier dit : «Chaque fois que je veux faire quelque chose, on me répond : prouvez votre sincérité.» Et il ajoute : «Comment prouve-t-on sa sincérité ? Si je le savais, je le ferais.»

Et vous, vous en avez pensé quoi?

Mon enquête était centrée sur les conditions de détention et ce qu'on fait ou pas pour eux. Et comment ils vivent cette détention. Je ne suis pas capable de sonder les âmes. Pour moi, c'était un garçon plutôt sympathique. Sa sortie l'inquiétait énormément. Il était effrayé par l'idée d'être contraint de rester dans sa ville, car il perdrait le travail que son employeur lui a donné. En sortant, ces détenus sont en effet surveillés. Ils sont inscrits au Fijait [Fichier des auteurs d'infractions terroristes], qui les oblige à prévenir la gendarmerie de leurs déménagements et déplacements. Les préfets peuvent les assigner à résidence. Et la DGSI les surveille.

On dit que la plupart des terros étaient déjà dans la violence, qu'ils étaient déjà délinquants.

C'est vrai, beaucoup ont eu des condamnations pour violence. D'autres, non. Au départ, je pensais que ces islamistes radicaux pro-Daech étaient des jeunes des banlieues. Ceux qu'on a appelés les laissés-pour-compte de la Répu-

terrorisme islamiste

VÉRONIQUE BROCARD

... blique et de la colonisation. En fait, ce n'est pas aussi simple. Certes, il y en a, mais il y a aussi beaucoup de convertis (30%) de toutes les religions : du catholicisme, du judaïsme, du taoïsme ou de rien du tout. Il y a beaucoup de jeunes qui sont issus de la petite bourgeoisie, qui ont fait des études, voire de grandes études. Certains qui étaient en fac sont quand même partis en Syrie. Très peu d'entre eux parlent arabe et lisent le Coran dans le texte.

Pourquoi ont-ils accepté de vous voir ? Qu'est-ce qu'ils attendaient de vous ?

Pour certains, c'était probablement une façon de passer le temps. La vie est longue en détention. D'autres voulaient témoigner, raconter ou protester : « Les prises en charge, c'est nul. » « L'évaluation, ça ne sert à rien. » « Ils nous prennent pour des bébés. » Parmi eux, il n'y en a qu'un qui m'a posé plein de questions quand il a appris que j'étais journaliste. Ils détestent la presse, ils détestent ce qu'on dit d'eux, mais ils regardent BFM.

Après tout ce temps à travailler sur ce sujet, vous en retirez quoi ?

Toujours la trouille des terros ? Ou pas ?

Pour moi, la problématique est toujours la même. Je reprendrais la phrase d'un conseiller d'insertion et de probation : « Le risque zéro n'existe pas. » C'est le principe même de la récidive. Si j'écoute les gens qui s'en occupent en prison, je suis plutôt rassurée. Si j'écoute les avocats, je prends deux Traxène. Parce qu'eux s'attendent à un passage à l'acte. Ce qu'ils disent de leurs clients est assez peu rassurant, parfois effrayant. Ce dont je suis sûre, c'est qu'il n'y a pas d'alternative à la prise en charge, même si cette dernière n'est pas géniale, même si elle est à aménager, même si elle est encore balbutiante et pleine de défauts. Le positif dans cette affaire,

c'est que sur les 72 terros sortis depuis 2019, aucun n'a fait parler de lui. Mais, bien sûr, on n'est pas à l'abri d'un attentat comme celui qui s'est déroulé à Londres, où un détenu sortant de prison a poignardé des gens dans la rue. Je ne veux surtout pas dire que la prise en charge réglera tout. Il ne faut être ni angélisme ni alarmiste.

Qu'est-ce qui vous a le plus étonnée en faisant cette enquête-là ?

À partir du moment où j'ai eu le droit d'entrer dans l'univers de la détention, j'ai eu l'impression de pénétrer au cœur d'un maelström infernal. Il y a beaucoup d'interrogations, de non-professionnalisme, de non-respect des droits fondamentaux. Et puis aussi beaucoup de bonnes volontés et un vrai engagement de ce personnel pénitentiaire spécifique. J'ai entendu des choses intelligentes. Vraiment. Non pas que je sois étonnée qu'un surveillant soit intelligent, mais disons que... pour l'instant, il est trop tôt pour tirer un bilan, pour dire si ça fonctionne ou pas. Le système est très fragile. Si un sortant déconne, cette politique de prise en charge

risque d'exploser. Tout va revenir comme avant, donner raison à ceux qui pensent : « Ça ne sert à rien, ils sont irrécupérables. » Puisse ce temps ne jamais arriver.

Une dernière question.
Vous avez longuement interviewé la juge Céline Ballerini, qui semble avoir quelques regrets.

C'est une des présidentes de la 16^e chambre correctionnelle. Elle se souvient qu'en 2015, quand elle est nommée, pour la justice, ce n'étaient pas les terroristes islamistes qui étaient les plus inquiétants, mais les basques. C'est d'autant plus surprenant au regard de l'histoire, puisque les attentats contre *Charlie* et l'*Hyper Cacher* venaient d'avoir lieu. La tolérance zéro viendra après les attentats du 13 novembre 2015. Au début, comme ses confrères, elle a suivi le mouvement en donnant des peines de plus en plus lourdes à ces terros. Puis elle a commencé à se dire : « Qu'est-ce qu'on est en train de faire ? » Elle s'est interrogée sur la nature des dossiers mal ficelés, aux charges souvent inconsistantes, qui alimentaient l'idée d'une justice prédictive. Beaucoup ont été condamnés sur l'hypothèse d'éventuels passages à l'acte, sur un faisceau d'éléments qui ne constituent pas des preuves mais une espèce de gloubiboulga qui s'appelle « association de malfaiteurs ». Ce qui permet de ratisser très large. Alors, elle a commencé à ne plus être « obéissante », à prononcer des relaxes ou des peines inférieures à ce que le parquet demandait. Et ça, ce n'était pas une bonne idée dans la politique pénale envers les terros car le parquet faisait appel systématiquement. Elle a préféré partir, et je pense qu'on lui a expliqué que c'était très bien.

“ IL EST TROP TÔT POUR DIRE SI ÇA FONCTIONNE. SUR LES 72 TERROS SORTIS DEPUIS 2019, AUCUN N'A FAIT PARLER DE LUI. MAIS SI UN SORTANT DÉCONNE, CETTE POLITIQUE DE PRISE EN CHARGE RISQUE D'EXPLOSER. ”

PROPOS
RECUEILLIS PAR
LA RÉDACTION

Les Sortants,
éd. Les Arènes.



Le Questionnaire de Siné Mensuel



Votre boisson préférée:

Le vin rouge.

Votre plat préféré:

Les langoustines.

Un livre:

Celui que je n'ai pas encore lu.

Si vous deviez passer une soirée

inoubliable avec quelqu'un:

Nelson Mandela.

Le métier que vous vouliez faire enfant:

Aventurière.

Un juron:

Fait chier!